

OBLIGATION D'INFORMATION

Veillez noter que les informations générales présentées ci-dessous peuvent ne pas être exhaustives et sont susceptibles d'être actualisées au fil du temps.

En cas de question et/ou pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous adresser à votre conseiller clientèle ou nous contacter au 058 211 21 00.

Informations sur la Banque Cantonale de Genève (BCGE)

Fondée en 1816, la Banque Cantonale de Genève (BCGE), (ci-après la « Banque ») est soumise à la surveillance de la FINMA conformément à la loi sur l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (LFINMA). Elle dispose d'une autorisation en tant que banque et fournit les services financiers suivants : gestion de fortune, conseil en placement, exécution d'ordre sur instrument financier, octroi de crédit pour exécuter des opérations sur instruments financiers.

Coordonnées de la FINMA - Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

Laupenstrasse 27 - 3003 Berne
Tél. : +41 (0)31 327 91 00

Elle est enregistrée en tant que société anonyme de droit suisse inscrite au Registre du commerce du canton de Genève.

Elle a des succursales à Lausanne, Bâle et Zurich, ainsi que des bureaux de représentation à Dubaï et à Hong Kong. L'action BCGE est cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (code : BCGE, numéro ISIN : CH0350494719).

Banque Cantonale de Genève SA

Siège : Quai de l'île, 17 - Case postale 2251 - 1211 Genève 2
Tél. : +41 (0)58 211 21 00
E-mail: info@bcge.ch
www.bcge.ch

21 agences

Succursales en Suisse

Bâle : Aeschengraben 10 - 4051 Bâle - Tél. : +41 (0)61 226 61 00

Zurich : Lintheschergasse 19 - Postfach 4068 - 8021 Zurich
Tél. : +41 (0)44 224 65 65

Lausanne : Avenue de la Gare 50 - Case postale 159 - 1001 Lausanne - Tél. : +41 (0)21 321 07 07

Bureaux de représentation

Hong Kong : Unit 1803, 18/F Alexandra House – 18 Chater Road
Central Hong Kong - China - Tél. : +852 2 810 81 80

Dubai : Sheikh Zayed Road - Park Place, 14th floor office 1402 –
P.O Box 102810 - Dubai – UAE - Tél. : +971 4 329 83 00

Filiales

Banque Cantonale de Genève (France) SA

Siège social - Lyon : 20, place Louis-Pradel
69001 Lyon - Tél. : +33 (0)4 72 07 31 50

Succursale de Paris : 5, rue de la Baume
75008 Paris - Tél. : +33 (0)1 76 77 33 90

Succursale d'Annecy : 1, rue Paul Guiton
74000 Annecy - Tél. : +33 (0)4 50 66 03 06
www.bcgef.fr

Capital Transmission SA

4, rue de la Tour de l'île – Case postale 2251 -
1211 Genève 2 - Tél. : +41 (0)58 211 21 42
www.capitaltransmission.ch

Dimension SA

Avenue de la Gare 20 – 1003 Lausanne
Tél. : +41 (0)21 317 52 10
www.dimension.ch

Loyal Finance AG

Gessnerallee 38 – 8001 Zurich
Tél. : +41 (0)44 215 50 90
www.loyalfinance.ch

Informations sur les services financiers

La Banque Cantonale de Genève (ci-après la «Banque») fournit différents types de services financiers tels que définis par la LSFIn :

La gestion de fortune : sur la base d'un mandat de gestion de fortune, le client confie à la Banque ses avoirs en vue de les faire gérer par celle-ci. La Banque exerce ainsi le mandat selon sa libre appréciation dans le cadre de sa politique de placement mais en accord avec la stratégie d'investissement choisie par le client ainsi que des éventuelles instructions de celui-ci. Pour ce type de mandat, c'est la Banque qui prend les décisions d'investissement. Pendant toute la durée de vie du mandat, la Banque vérifie l'adéquation entre la stratégie retenue par le client et le niveau de risque du portefeuille du client.

Les différentes stratégies et risques inhérents sont précisés ci-dessous :

| OBJECTIFS DE PLACEMENT | NIVEAU DE VOLATILITE HISTORIQUE MOYENNE OBSERVEE | STRATEGIE D'INVESTISSEMENT CORRESPONDANTE |
|--|--|---|
| Préserver le capital et accepter un rendement faible | Volatilité limitée | Défensive |
| Rechercher un équilibre entre la croissance du capital et un rendement moyen | Volatilité moyenne | Equilibrée |
| Privilégier l'augmentation du capital | Volatilité élevée | Dynamique |
| Maximiser les gains en capital | Volatilité très élevée | Offensive (World Equity) |

Le conseil en placement :

- i. **Conseil en placement global** : la Banque fournit ce service dans le cadre d'un mandat de conseil en placement avec prise en compte de l'ensemble du portefeuille du client. Pour ce type de service, la Banque recommande un ou plusieurs instrument(s) financier(s) et le client prend la décision d'investissement finale. Pendant toute la durée de vie du mandat, la Banque vérifie l'adéquation entre la stratégie retenue par le client et le niveau de risque du portefeuille du client. Pour les risques liés aux stratégies, merci de vous référer au tableau ci-dessus.
- ii. **Conseil en placement portant sur des transactions isolées** : pour ce type de service, la Banque recommande un ou plusieurs instrument(s) financier(s) et le client prend la décision d'investissement finale. La Banque vérifie le caractère approprié de la (des) transaction(s) conseillée(s). La Banque n'effectue aucun suivi par la suite. L'univers d'investissement comprend des parts de fonds de placement avec une stratégie allant de «Conservateur» (moins risquée) à «Offensive» (plus risquée), et des certificats.

L'exécution d'ordres (Portefeuille géré par le client – Execution only) : le client donne un ordre d'achat ou de vente d'un instrument financier et la Banque l'exécute soit directement (acquisition ou aliénation d'instruments financiers), soit via un autre établissement financier (réception et transmission d'ordres portant sur des instruments financiers). La Banque n'émet pas de recommandation personnalisée : le client prend seul la décision d'investissement sans qu'aucun conseil ne soit fourni par la Banque.

L'octroi de crédits pour exécuter des opérations sur instruments financiers (exemple : crédit lombard) : sur la base d'un mandat de gestion de fortune existant, la Banque octroie un crédit servant à exécuter des opérations sur des instruments financiers. Le portefeuille est constitué en sûreté du crédit octroyé.

Informations sur les coûts

La Banque informe ses clients des coûts liés aux services financiers fournis par ses soins. Cette information est mise à disposition par le conseiller lors de la fourniture du service concerné ainsi qu'à tout moment sur demande (brochure «Gestion de patrimoine»).

Informations sur les risques

La Banque informe ses clients des risques liés aux instruments financiers. La brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers est mise à disposition par le conseiller lors de la fourniture du service concerné ainsi qu'à tout moment sur demande.

Cette information est également disponible sur le site internet de l'Association suisse des banquiers à l'adresse https://www.swissbanking.org/fr/services/bibliotheque/directives?set_language=fr.

Informations sur les instruments financiers

Feuille d'information de base (FIB)

Selon l'instrument financier concerné et dans la mesure où l'émetteur le fournit, une feuille d'information de base est mise à la disposition des clients privés lors de chaque recommandation personnelle d'acquisition d'instrument(s) financier(s) (conseil en placement) mais aussi lors d'exécution d'ordres si ce document existe déjà.

Ce document contient des informations sur les caractéristiques du produit ainsi que sur ses risques et ses coûts, et permet de comparer différents instruments financiers selon un contenu et un format similaires.

Dans la mesure où l'émetteur les fournit, vous trouverez ci-dessous les modalités de mise à disposition de la feuille d'information de base :

- Lors de la recommandation personnelle d'instrument(s) financier(s) (conseil en placement), vous pouvez obtenir les documents sur un support de données durable auprès de votre conseiller à la clientèle,
- Lors du passage d'un ordre d'acquisition d'instrument(s) financier(s), vous pouvez obtenir le(s) document(s) sur un support de données durable auprès de votre conseiller à la clientèle. Par la suite, vous pourrez disposer de ce(s) document(s) depuis votre accès Trading online 1816.

Prospectus

Selon l'instrument financier concerné et dans la mesure où l'émetteur le fournit, votre conseiller met à disposition sur demande des clients privés un prospectus lors de chaque recommandation personnelle d'acquisition d'instrument(s) financier(s) (conseil en placement) sur un support de données durable.

L'émetteur est responsable de la publication du prospectus dans le cadre d'une offre au public ou d'une demande d'admission à la négociation sur une plate-forme de négociation : ce document contient des informations sur,

- l'émetteur et sur le garant ou le donneur de sûretés,
- les valeurs mobilières offertes au public ou destinées à la négociation sur une plate-forme de négociation, notamment les droits, les obligations et les risques des investisseurs liés à ces valeurs,
- l'offre, notamment le mode de placement et l'estimation du produit net de l'émission.

Relations économiques avec des tiers concernant les services financiers proposés

Lors de l'acquisition de certaine(s) part(s) de placements collectifs de capitaux par le client, la Banque peut recevoir des rétrocessions. Le client est dûment informé du type et du montant de la rémunération concernée.

Informations sur l'offre de marché prise en considération

L'offre de marché prise en considération par la Banque lors de la sélection des instruments financiers comprend ses propres instruments financiers et des instruments financiers de tiers.

Informations sur la possibilité d'engager une procédure de médiation

En cas d'éventuelle insatisfaction par rapport aux services financiers fournis par la Banque, veuillez vous adresser à votre conseiller clientèle ou nous contacter au 058 211 21 00.

Si malgré tout, nous ne trouvons pas de solution à l'amiable, vous pourrez vous adresser à l'Ombudsman des banques suisses qui est le médiateur responsable pour la Banque.

L'Ombudsman n'intervient qu'une fois que le client a adressé une réclamation à la Banque et qu'aucun accord n'a été trouvé.

Ombudsman des banques suisses

Bahnhofplatz 9 - Case postale

8021 Zurich

Tél. : +41 (0)21 311 29 83 (Français / Italiano)

Tél. : +41 (0)43 266 14 14 (Deutsch / English)